

Plan de cours

TITRE DU COURS : **Maintenance des commandes et gouvernes d'aéronefs**

PROGRAMME : 280.C0 Techniques de maintenance d'aéronefs

DISCIPLINE : 280 Aéronautique

PONDÉRATION : *Théorie :2* *Pratique :3* *Étude personnelle :1*

Professeur(e)s du cours	bureau	☎ poste	✉ courriel
Bernard-Mathieu Tanguay	<u>D-113C</u>	<u>4806</u>	bm.tanguay@ena.ca

Période de disponibilité aux personnes étudiantes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					
Autre					

Coordination du département	bureau	☎ poste	✉ courriel
Joaquin Mora	C-160	4220	joaquin.mora@ena.ca
Jeanne Dumas Roy	C-160	4470	Jeanne.dumasroy@ena.ca

1 PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE LA PERSONNE ÉTUDIANTE

Ce cours se situe à la cinquième session du programme de maintenance d'aéronefs.

Le cours Maintenance des commandes et gouvernes d'aéronefs prépare l'étudiant(e) aux techniques générales de l'entretien des systèmes de commandes et gouvernes de vol des aéronefs.

Ayant reçu au préalable les cours « Introduction à l'aéronautique, Aérodynamique et Hydraulique », l'étudiant(e), par les objectifs spécifiques du cours actuel, sera en mesure d'acquérir des compétences théoriques et pratiques afin de les appliquer lors de ses cours terminaux « stage avion et stage hélicoptère de technicien(ne) en maintenance d'aéronefs ».

Comme dans tous les secteurs, les connaissances de base des commandes et gouvernes de vol d'aéronefs sont indispensables à une compréhension des systèmes plus complexes et à une maintenance efficace. La grande majorité des aéronefs actuellement en service possède les principes de base démontrés dans le cours.

Au terme de ce cours, l'étudiant aura développé sa capacité à :

1. Rassembler l'information nécessaire
2. Planifier le travail
3. Appliquer la procédure et les normes
4. Effectuer des activités de maintenance liées aux commandes de vol
5. Ranger et nettoyer le lieu de travail

Ce plan de cours doit être conservé par la personne étudiante tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration. **(ne pas inscrire cette phrase pour les cours porteurs de l'ESP)**

Transports Canada : Ce plan de cours respecte les exigences de Transports Canada mentionnées dans le Manuel de contrôle de la formation (MCF). Le Département applique la norme de Transports Canada qui fixe à 5 % les absences tolérées aux cours (théorie et laboratoire). Le département compile les absences des étudiantes et étudiants inscrits aux programmes *Techniques de maintenance d'aéronefs* (280.C0) et *Techniques d'avionique* (280.D0) selon les exigences de Transports Canada. L'application de la politique de Transports Canada sur le contrôle des absences est disponible sur le site de l'ÉNA et dans l'agenda étudiant sous la rubrique « Privilèges accordés par Transports Canada ».

2 COMPÉTENCE(S) DU PORTRAIT DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE

Réaliser la maintenance de systèmes d'aéronefs

3 COMPÉTENCE(S) MINISTÉRIELLE(S)

0267 Effectuer la maintenance de commandes et de gouvernes de vol.

4 OBJECTIF TERMINAL DE COURS

À la fin du cours, l'étudiante ou l'étudiant sera en mesure d'effectuer une inspection et un réglage du système de commandes et gouvernes d'aéronefs.

5 ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Partie théorique : Pour la première partie de la session, l'étudiant devra acquérir les notions de base nécessaires qui lui permettront, ultérieurement, d'organiser une tâche complète de maintenance en lien avec les commandes de vol. Pour se faire, l'étudiant devra documenter sa démarche en utilisant adéquatement différents ouvrages de référence, en appliquant concrètement certains concepts présentés sous forme de cours magistraux et en effectuant les activités d'apprentissage proposées par l'enseignant. Par la suite, l'étudiant pourra peaufiner sa compréhension fine d'un système, relativement complexe, de commande de vol en étudiant les manuels dédiés, en effectuant des essais sur lesdits systèmes et en préparant une présentation pour les autres membres du groupe. Tout cela, pour en arriver à la fin de la session à être capable de développer une méthode de résolution de problèmes, à identifier les difficultés usuelles rencontrées en service sur les circuits de commandes et gouvernes d'aéronefs et à pouvoir planifier et effectuer la réparation.

L'étudiant a en sa disponibilité des cahiers de cours (disponibles sur LÉA) qui lui permettront de suivre la démarche d'apprentissage. De plus, il a la possibilité de consulter différents sites Internet proposés dans les cahiers de cours, il aura accès aux manuels techniques des aéronefs étudiés, ainsi qu'à certains autres documents déposés sur LÉA. L'étudiant a donc accès, autant à l'école qu'à la maison, à une foule d'outils pédagogiques qui pourront lui fournir des réponses à ses questions ou lui permettre de pousser sa démarche d'apprentissage encore plus loin.

Partie pratique : Lors des laboratoires, le professeur guidera l'étudiant dans son cheminement, par des démonstrations pratiques, de l'assistance technique, des conseils pour favoriser son esprit de recherche, d'analyse et de synthèse. L'étudiant aura l'occasion d'effectuer, par lui-même, plusieurs activités le menant à pouvoir effectuer une tâche complète de maintenance sur les commandes et gouvernes d'aéronefs, allant de la recherche d'information, de la planification du travail à l'exécution du travail, jusqu'à la certification après maintenance. L'étudiant sera en mesure de s'autoévaluer et par le fait même, de développer son autonomie grâce à la pratique, au coaching et aussi, en utilisant les grilles d'auto-évaluations fournies dans les cahiers de cours.

L'étudiant a en sa disponibilité des cahiers de cours (disponibles sur LÉA) qui lui permettront de suivre la démarche d'apprentissage. De plus, il a la possibilité de consulter différents sites Internet proposés dans les cahiers de cours, il aura accès aux manuels techniques des aéronefs étudiés, ainsi qu'à certains autres documents déposés sur LÉA. L'étudiant a donc accès, autant à l'école qu'à la maison, à une foule d'outils pédagogiques qui pourront lui fournir des réponses à ses questions ou lui permettre de pousser sa démarche d'apprentissage encore plus loin.

Il en va de la responsabilité de chaque étudiant(e) de s'impliquer dans ses laboratoires en suivant toutes les consignes proposées. Les activités indiquées devront être accomplies par chaque membre d'une équipe.

Le cours de commandes et gouvernes est conçu de manière à ce que le volet théorique prépare au laboratoire et que le volet laboratoire complète le volet théorique, autant que cela se peut.

6 PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

1. Rassembler l'information nécessaire
2. Planifier le travail
3. Appliquer la procédure et les normes
4. Effectuer des activités de maintenance liées aux commandes de vol

THÉORIE

SEM	NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	RESSOURCES, DOCUMENTS, OUTILS TECHNOLOGIQUES ET LIENS URL
1	1	Chapitre 1 : Introduction au cours et révision des connaissances antérieures.	Présentation magistrale, discussion de groupe, questions de compréhension dans le cahier de cours pour accompagner la présentation.	Les cahiers de cours seront disponibles sur LÉA.
2	1	Chapitre 2 : Documentation technique (système ATA100, manuels de maintenance, catalogues de pièces), avis de navigabilité C010		
3	1,2,3	Chapitre 3 : Quincaillerie utilisée dans les commandes et gouvernes, organes de liaison souples (câbles), fabrication de câble, inspection et ajustement d'un système de contrôle de vol.		
4				
5	1 et 2	Chapitre 4 : Les commandes de vols, forces aérodynamiques, distinction des gouvernes primaires et secondaires, principes mécaniques, redondance, prévention des dommages causés par le vent.		
6				
7	1,2,3	Examen #1	L'examen #1 porte sur l'ensemble des sujets abordés lors des 6 premières séances de cours.	Examen écrit, fait en classe. L'étudiant peut consulter le document de référence fourni par le professeur.
8	1,2,3	Préparation du travail de session	Présentation des consignes pour le travail de session. Ce travail s'effectue en équipe de deux étudiants. Le mandat est d'analyser un système de contrôle de vol complet sur un aéronef, de rédiger un document explicatif sur ce système et d'enregistrer une capsule vidéo d'environ 12 minutes pour en faire l'explication.	Les consignes pour ce travail seront disponibles sur LÉA. Trois périodes de cours sont dédiées à la recherche et l'analyse du système ainsi qu'à l'élaboration du travail à rendre.
9				
10				

SEM	NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	RESSOURCES, DOCUMENTS, OUTILS TECHNOLOGIQUES ET LIENS URL
11	1,2,3,4	Chapitre 5 : Recherches techniques, dépannage selon les logigrammes du manuel de maintenance, planification d'une tâche.	Présentation de méthodes de recherche, de l'interprétation des logigrammes de dépannage et de rédaction de planification d'une tâche.	Les cahiers de cours seront disponibles sur LÉA.
12	1,2,3,4	Chapitre 5 (suite) : Recherches techniques, dépannage selon les logigrammes du manuel de maintenance, planification d'une tâche.	L'étudiant complète les exercices du cahier de cours portant sur la recherche technique, le dépannage selon les logigrammes et la planification d'une tâche.	Les cahiers de cours seront disponibles sur LÉA.
13			L'enseignant est disponible pour accompagner les étudiants et répondre aux questions.	L'étudiant a accès à un poste informatique pour consulter l'ensemble des manuels techniques pour compléter les exercices proposés.
14				
15	1,2,3,4	Évaluation Terminale	L'examen #2 porte sur les notions abordées pendant l'ensemble de la session.	L'examen est sous forme papier. L'étudiant a accès à un poste informatique avec les différents manuels de maintenance requis pour compléter l'examen.

LABORATOIRE

SEM	NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	RESSOURCES, DOCUMENTS, OUTILS TECHNOLOGIQUES ET LIENS URL
1	1 et 2	Introduction	Autodiagnostic sur ses connaissances actuelles en termes de commande de vol. Présentation du croquis dynamique (10%). Recherche dans les manuels. Visualisation au hangar si possible.	Les cahiers de cours seront disponibles sur LÉA.
2	1 et 4	Intégration	Familiarisation avec les composantes spécifiques aux commandes de vol. Représenter graphiquement un système de commande de vol d'avion « simple »	
3	1,2,3,4	Outillage	Utilisation des outils spécialisés dans l'ajustement des commandes de vol. Condition de prises de mesure.	
4	1,2,3,4	Sécurités	Maîtriser les techniques d'installation sécuritaire et de « freinage » des tendeurs et de biellettes.	
5	1,2,3,4	Câbles	Fabrication de câbles d'aéronefs.	

SEM	NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	RESSOURCES, DOCUMENTS, OUTILS TECHNOLOGIQUES ET LIENS URL
6	1,2,3	Ajustement d'une commande de vol sur maquette AT-1000	Remplacement de câbles non conformes sur une maquette AT-1000 et en effectuer tous les réglages et inspection permettant la remise en service.	Les consignes pour ce travail seront disponibles sur LÉA. Trois périodes de cours sont dédiées à la recherche et l'analyse du système ainsi qu'à l'élaboration du travail à rendre.
7	1,2,3,4	Évaluation #1	L'évaluation #1, l'étudiant sera emmené à effectuer différentes tâches : rechercher de l'information dans des manuels techniques, prises de mesures, inspection de câbles, effectuer des installations sécuritaires, effectuer des ajustements et/ou réglages.	Tous les outils et tous les documents techniques nécessaires seront fournis.
8	3,4	Essais de fonctionnement	Effectuer des essais de fonctionnement sur des systèmes de commandes de vol, d'avions complexes. Airbus A220, CL601, DO328, L60	Les cahiers de cours seront rendus disponibles sur LÉA.
9	1,2,3,4	Inspection	Organiser et exécuter une inspection planifiée sur un aéronef. Aborder l'inspection indépendante.	
10	1,2,3,4	Ajustement d'une commande de vol sur un aéronef	Organiser une activité de maintenance, dans le cas présent, l'ajustement d'une commande de vol sur un aéronef. Effectuer une inspection indépendante suite au travail d'un confrère.	Les cahiers de cours seront rendus disponibles sur LÉA. L'étudiant a accès à un poste informatique pour consulter l'ensemble des manuels techniques pour compléter les exercices proposés.
11	1,2,3,4	Synthèse (formatif à l'examen final)	Effectuer une tâche de maintenance complète sur une maquette AT-1000. •Effectuer une inspection planifiée, planifier la tâche de maintenance, effectuer la tâche en entier, permettre la remise en service	Les cahiers de cours seront rendus disponibles sur LÉA.
12	1,2,3,4	<i>Le groupe est divisé en deux. Un sous-groupe se présente à la semaine #12, l'autre sous-groupe se présente à la semaine #13. Le temps libéré est dédié à l'élaboration du travail de session.</i>		
		Validation des réglages d'un Challenger 601	En équipe, trouver l'information pertinente et effectuer les étapes nécessaires pour porter un jugement diagnostique sur l'état d'un avion CL601.	Les cahiers de cours seront disponibles sur LÉA. L'étudiant a accès à un poste informatique pour consulter les manuels techniques.
13		Travail de session	En fonction d'une anomalie identifiée sur une composante de commande de vol. Planifier chaque étape de maintenance menant au retour en service de l'appareil. Le tout devant être produit selon les règles et critères demandés par le client.	Les consignes pour ce travail seront disponibles sur LÉA. Deux périodes de cours sont dédiées pour l'élaboration du travail à rendre.
14	1,2,3,4	<i>Le groupe est divisé en deux. Un sous-groupe se présente à la semaine #14 pour l'évaluation finale, l'autre sous-groupe se présente à la semaine #15. Le temps libéré est dédié à l'élaboration du travail de session.</i>		

SEM	NUMÉRO DE L'OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT ET LES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	RESSOURCES, DOCUMENTS, OUTILS TECHNOLOGIQUES ET LIENS URL
15		Évaluation #2	Seul. L'étudiant aura à effectuer toutes les actions de maintenance, selon les règles de l'art, permettant la remise en service de la maquette AT-1000.	Tous les outils et tous les documents techniques nécessaires seront fournis.

7 MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

THÉORIE

Critères d'évaluation :

- a) Recherche bien orientée de l'information
- b) Planification adéquate du travail demandé
- c) Respect des normes
- d) Exécution correcte des travaux de maintenance
- e) Explication cohérente d'un phénomène, d'une situation ou d'une composante.
- f) Une grille de correction est fournie à l'avance

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Examen #1	En classe Individuellement À l'aide du document de référence fourni par l'enseignant.	1,2,3	a,b,c,d,e	Semaine 5	10%
Capsule «devenir un expert»	3 séances sont allouées pour effectuer la recherche et l'analyse du système ainsi que d'élaborer un document pour la capsule vidéo à remettre de manière électronique.	1,2,3	a,b,c,e,f	Semaine 11	15%
Évaluation Terminale	L'étudiant a accès à un poste informatique. L'examen se fait individuellement À l'aide du document de référence fourni par l'enseignant. Les notes personnelles ne sont pas permises.	1,2,3,4	a,b,c,d,e	Semaine 15	15%
				SOUS-TOTAL	40 %

LABORATOIRE

Critères d'évaluation :

- a) Recherche bien orientée de l'information
- b) Planification adéquate du travail demandé
- c) Respect des normes
- d) Exécution correcte des travaux de maintenance
- e) Explication cohérente d'un phénomène, d'une situation ou d'une composante.
- f) Une grille de correction est fournie à l'avance

Mode d'évaluation et description de l'activité	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date)	Pondération (%)
Dessin Dynamique Le support de remise du travail est une feuille à dessin 11 x 17	L'étudiant devra dessiner un circuit de commandes et gouvernes simple en « mouvement », nommer les composantes et donner les numéros de pièces. Il aura accès aux manuels techniques. L'enseignant(e) favorisera également l'accès à l'aéronef si possible.	1 et 3	a,b,c,f	Semaine 3	10
Évaluation #1	Seul. L'étudiant aura à effectuer différentes actions de maintenance. Recherche d'information, prises de mesures, inspection de câbles, effectuer des installations sécuritaires, effectuer des ajustements et/ou réglages. Tous les outils et tous les documents techniques nécessaires seront fournis.	1,2,3,4	a,b,c,d,e	Semaine 7	10
Travail de session	Seul. L'étudiant aura à planifier la maintenance permettant à un aéronef dont une composante est brisée de retourner en service. Le tout, en suivant rigoureusement les demandes de son « client ».	1,2,3,4	a,b,c,d,e,f	Semaine 15	10
Évaluation Terminale	Seul. L'étudiant aura à planifier la maintenance permettant à un aéronef dont une composante est brisée de retourner en service. Le tout, en suivant rigoureusement les demandes de son « client ».	1,2,3,4	a,b,c,d,e,f	Semaine 15	30
				SOUS-TOTAL	60 %

TOTAL	100%
--------------	-------------

8 MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

9 BIBLIOGRAPHIE

- FAA, AC43-13 Aircraft inspection, repair & alterations. Acceptable methods, techniques and practices, https://www.faa.gov/regulations_policies/advisory_circulars/index.cfm/go/document.information/documentID/99861, 10 janvier 2018
- FAA, AC65-15A Airframe & powerplant, mechanics airframe handbook, https://www.faa.gov/documentLibrary/media/Advisory_Circular/AC_65-15A.pdf, 10 janvier 2018
- Genuine aircraft hardware Co., <http://www.gen-aircraft-hardware.com>, 10 janvier 2018
- Transport Canada, Avis de navigabilité – C010, édition 2 – 10 octobre, <https://www.tc.gc.ca/fra/aviationcivile/normes/maintenance-aarpc-ans-c010-557.htm>, 10 janvier 2018
- Ainsi que tous les documents techniques (MM, IPC, Training Manuals) des aéronefs de l'ÉNA, disponibles sur les serveurs du Cégep-
- Le contenu du cours a été créé par Stéphanie Arpin et certaines modifications apportées par Yvan Larivière et Frédéric Veillette -Enseignants Préenvol- ÉNA

10 CONDITIONS DE RÉUSSITE AU COURS

1. Note de passage

La note de passage du cours (PIEA, article 5.1m) est de 60 %.

2. Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA article 5.2.5.1).

3. Remise des travaux

Les travaux exigés par un professeur ou une professeure doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les pénalités entraînées par les retards sont établies selon les règles départementales (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, les **pénalités départementales** sont : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

4. Présentation matérielle des travaux

La personne étudiante doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

Les **pénalités départementales** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) sont :

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

5. Qualité de la langue française

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département.

Article 5.3.1 de la PIEA : « La maîtrise de la langue des personnes étudiantes est évaluée dans tous les cours où le français est la langue d'enseignement. » Au regard de l'importance d'une bonne maîtrise du français, nous vous invitons à consulter le site du Cégep Le français s'affiche (www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche).

Le **barème départemental** d'évaluation de la qualité du français est :

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

6. Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

- a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'éthique intellectuelle.

Les personnes étudiantes qui commettent ces actes recevront la note de zéro pour l'évaluation et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA. « Si l'étudiant récidive dans le même cours, il se voit attribuer la note « 0 » zéro pour ce cours. Le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. Une copie de ce rapport est conservée par la Direction des études et une note est inscrite au dossier de l'étudiant. » (PIEA, article 5.6.1)

11 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

La prévention des accidents est la responsabilité de chacun et de chacune. Nous vous invitons donc à prendre connaissance de l'ensemble des mesures en matière de santé et sécurité <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mes-outils/sante-et-securite/>

Il est interdit d'apporter de la nourriture ou breuvage dans les laboratoires.

Les vêtements portés par les étudiantes et les étudiants dans les laboratoires et hangars doivent être à l'effigie de l'ÉNA. Le port de chandail à capuchon comprenant un cordon n'est pas autorisé en raison des risques de sécurité qu'il représente lors de l'utilisation d'équipement ou de machine. Les vêtements à l'effigie de l'ÉNA sont en vente à la Coop de l'ÉNA (local C163-A).

Les pantalons autorisés sont des pantalons de travail ou des jeans qui ne doivent comporter aucune décoration (clous, pièces de métal, etc.)

Les équipements de protection individuelle (EPI) sont indispensables pour la sécurité pour les personnes étudiantes et sont obligatoires dans les laboratoires, les ateliers et les hangars. Ils comprennent le port de chaussures de sécurité (bottes ou chaussures et les lunettes de sécurité. Les vêtements de protection tels que le sarraus ou uniformes sont nécessaires seulement lorsque requis.

12 RÈGLES DÉPARTEMENTALES

Les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web pour les règles particulières à ce cours : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales/>

13 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Toute étudiante ou tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : <https://www.cegepmontpetit.ca/ena/a-propos-de-l-ecole/reglements-et-politiques>. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

14 LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES PERSONNES ÉTUDIANTES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes étudiantes ayant un diagnostic d'une personne professionnelle (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour plus d'information, veuillez consulter <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mes-ressources/soutien-aux-apprentissages/centre-de-services-adaptes/>.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par MIO à "Service, CSA-ENA" ou par courriel à servicesadaptesena@cegepmontpetit.ca

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invitées ou invités à communiquer avec votre professeure ou professeur dès le début de la session afin de discuter ensemble des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

15 ANNEXE

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/ena/mon-parcours/mon-programme/regles-departementales>

*Ces grilles d'évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.